

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement numéro 22-167

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière, que lors de la séance ordinaire tenue le 15 décembre 2022, le Conseil a adopté le règlement suivant :

- **RÈGLEMENT SUR LA TAXATION ET LA TARIFICATION DES SERVICES POUR L'ANNÉE 2023**

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement en contactant le service du greffe de l'hôtel de ville au 450 371-0523, poste 233 durant les heures habituelles de bureau, ou en consultant le site Internet www.sldg.ca.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 16^e jour de décembre 2022.



Dany Michaud
Directrice générale et greffière-trésorière